

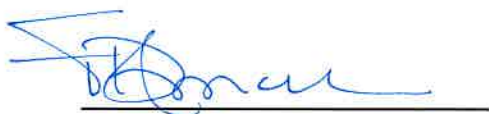
AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale, que le conseil municipal de la Ville de Clermont, lors d'une assemblée ordinaire tenue le 13^e jour du mois de mai 2024, a adopté le règlement n° VC-470-24-1 « **Modifiant le règlement général concernant l'utilisation de l'eau potable** ».

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 2, rue Maisonneuve à Clermont, aux jours et heures d'ouverture du bureau ainsi que sur le site internet de la Ville de Clermont, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

DONNÉ À CLERMONT, CE 16^e jour du mois de mai 2024.



France D'Amour
Directrice générale